

## b. La sécurité politique et militaire

Le cadre international choisi pour établir des relations économiques rationnelles et intégrer l'ancien bloc de l'Est à l'économie mondiale ne suffira pas à lui seul pour instaurer et garantir la stabilité politique démocratique dans une région qui ne l'a jamais connue auparavant. Avec la fin de la Guerre froide ont refait surface, intacts, de nombreux «virus» nationalistes, ethniques et raciaux qui avaient été maîtrisés artificiellement dans les sociétés de l'empire soviétique, et d'autres se sont manifestés en plus. Tout comme pour le véritable développement économique, le principal moteur du développement politique démocratique et du respect des droits de la personne doit absolument résider dans les sociétés et, sans la mise en place d'une autorité équivalente à un régime d'occupation, l'Occident connaîtra sûrement des frustrations, des revers et des déceptions à mesure que le processus évoluera dans des conditions difficiles.

Heureusement, les principes énoncés en 1975 en vertu de l'Acte final d'Helsinki (lequel a tenu lieu par la suite de norme maîtresse pour mettre un terme à la Guerre froide) peuvent et doivent offrir un axe pour la définition des paramètres de comportement politique, surtout que l'Acte a été renforcé dans la Charte de Paris en novembre 1990. Le respect des droits de la personne et des minorités; l'autorité de la loi et les processus démocratiques; le renoncement au recours à la force pour modifier les frontières, ou à la menace d'y recourir; et l'acceptation des démarches entreprises pour limiter et réduire les armements, voilà autant de *conditions nécessaires* pour que l'évolution politique se poursuive dans la paix dans toute l'Europe.

Malheureusement, ces grands principes n'offrent pas les *conditions suffisantes*, et les actions et choix de certains pays occidentaux, dans le contexte turbulent du changement politique, n'ont pas aidé. Il faut définir un ensemble de normes claires que toutes les autorités devront respecter, et veiller à ce que ces normes soient interprétées uniformément et appliquées systématiquement par tous les États faisant partie des conseils occidentaux, à commencer par le Groupe des sept, l'OTAN et la Communauté européenne, et en intégrant ensuite au processus les démocraties établies parmi les trente-huit membres de la CSCE.

Tandis que les pays occidentaux manoeuvraient parmi les écueils dus à l'effondrement soviétique et à la sanglante fragmentation de la Yougoslavie, il est devenu clair qu'il est dangereux d'essayer d'éviter tous les risques ou d'y passer outre indéfiniment. D'un autre côté, il est dangereux